

Avenir de l'Aube et qualité de vie au quotidien au menu du budget supplémentaire 2011 :

- ▶ **L'électrification de Paris-Troyes sur les rails, avec le relèvement des ponts**
- ▶ **Solidarité avec Troyes, ville de congrès, pour les nouveaux aménagements du centre**
- ▶ **Extension des locaux du groupe ESC**
- ▶ **Vers un complexe touristique à Aix-en-Othe**
- ▶ **Transports scolaires : optimisation des circuits à l'ordre du jour**
- ▶ **Brienne-le-Château : activité parachutisme maintenue à l'aérodrome**
- ▶ **Rallonges de 2,3 millions d'euros (M€) pour l'équipement des communes et de 2,7 M€ pour l'entretien des routes.**

C'est la 1^{re} réunion budgétaire publique, depuis le renouvellement du Conseil général aux élections cantonales de mars. Nouveaux ou non, les élus se penchent sur les adaptations à apporter au budget 2011 qui avait été voté, en janvier, par l'assemblée départementale, dans sa précédente configuration.

Avec 30,7 M€ de reports et d'ajustements par rapport au budget de 330 M€ voté en janvier, ce budget supplémentaire a une portée financière limitée. Il n'en permet pas moins d'aborder quelques dossiers importants pour le département... A noter :

▶ **Une rallonge de 2,3 millions d'euros pour les communes (équipements sportifs, socioculturels et scolaires, patrimoine historique...)**

Le soutien du Conseil général aux communes ne faiblit pas. Bien qu'il ait révisé certaines conditions d'attribution de ses aides dans le cadre du plan de sauvegarde 2010, le Conseil général vote une rallonge de plus de 2,3 M€ de crédits en faveur des communes, sur son budget 2011.

Il apparaît en effet que :

- beaucoup de projets étaient déjà « dans les tuyaux » avant le changement de règles ;
- de nombreux projets nouveaux ont également été déposés depuis — projets que le Conseil général se fait fort d'accompagner « sans liste d'attente ».

Ces 2,3 M€ de crédits sont essentiellement destinés aux :

- constructions scolaires,
- équipements sportifs et socioculturels,
- restaurations du patrimoine historique.

Sont également prises en compte 160 000 € d'opérations nouvelles de voirie.

▶ **Une rallonge de 2,7 millions d'euros pour l'entretien des routes**

Sommaire

Pour l'avenir de l'Aube

- ▶ **Place à l'électrification de la voie ferrée Paris-Troyes :**
le Conseil général prêt à rehausser une trentaine de ponts dans l'Aube
- ▶ **Hébergement et loisirs touristiques :**
un « Village campagne center » en projet à Aix-en-Othe
- ▶ **Troyes, ville de congrès — une ambition pour l'Aube :**
partenariat confirmé avec la ville, pour poursuivre la rénovation du centre
- ▶ **Enseignement supérieur : 8,3 M€ pour l'extension et la rénovation des locaux du groupe ESC Troyes**

L'Aube au quotidien

- ▶ **Transports scolaires : l'optimisation des circuits à l'ordre du jour**
- ▶ **Réseau de communication Antares :**
les sapeurs-pompiers passent au numérique
- ▶ **Aérodrome de Brienne-le-Château : activité parachutisme maintenue après le départ du centre Paris/Île-de-France**

Pour l'avenir de l'Aube

- ▶ **Place à l'électrification de la voie ferrée Paris-Troyes :**
le Conseil général prêt à rehausser une trentaine de ponts dans l'Aube

Le calendrier de l'électrification de la voie ferrée Paris-Troyes étant désormais fixé, tout se met en place pour une mise en service en 2017.

Co-financeur de cette opération coordonnée par RFF (Réseau ferré de France), le Conseil général de l'Aube s'implique fortement dans la réussite du projet.

Il devrait ainsi assurer la maîtrise d'ouvrage du rehaussement d'un certain nombre de ponts qui ne sont pas assez hauts pour installer les équipements électriques :

- **8 des 10 ponts qui lui appartiennent** et qui enjambent la voie ferrée,
- **tous les autres ponts de l'Aube surplombant la Paris-Troyes et devant être relevés — dont les communes propriétaires confieront la maîtrise d'ouvrage au Conseil général**

Soit, au total, une trentaine de ponts, si les communes le décident.

Cette maîtrise d'ouvrage « pour tous » aurait un **triple avantage** :

- **financier et technique**,
car « l'effet masse » des travaux cumulés permettrait d'obtenir des offres plus intéressantes,
- **pratique**, car il serait alors plus facile de coordonner les divers travaux, pour gérer au mieux la circulation sur les routes de l'Aube.

Calendrier prévisionnel de l'électrification de la Paris-Troyes par RFF:

Finalisation des études techniques et environnementales d'avant-projet (débutées le 1/12/2010)	Eté 2011 / fin 2011
Enquête publique et déclaration d'utilité publique	2012 - 2013
Démarrage des travaux	Fin 2013 – début 2014
Mise en service de la ligne électrifiée	2017

Pour mémoire, **le Conseil général s'est déjà engagé à hauteur de 17,5 M€ en faveur de l'électrification de la ligne** (sur un montant total de 135 M€ pour la partie champardennaise de l'électrification (dont le coût total, avec la partie francilienne, est estimé aujourd'hui à 270 M€)
Les charges et dépenses pour la maîtrise d'ouvrage du relèvement des ponts (qui sont intégrés dans ces montants) lui seront intégralement remboursées.

**► Hébergement et loisirs touristiques :
un « Village campagne center » en projet à Aix-en-Othe**

Le Conseil général s'apprête à accompagner, par étapes, un ambitieux projet d'hébergement et de loisirs touristiques à Aix-en-Othe. Porté par la SAS Duguet, le projet doit se développer sur le site de l'actuel camping municipal « 2 étoiles ».

Dans un premier temps, il est question de créer un camping « 4 étoiles » offrant :

- 78 emplacements pour caravanes et camping-cars,
- 60 maisons chalets à louer, de 45 à 65 m²,
- une piscine couverte de 525 m² qui ne serait pas seulement réservée au camping, mais également ouverte à la population locale

Par la suite, le promoteur envisage la création de divers équipements complémentaires :

- résidence de tourisme 3 étoiles de 40 chambres et 15 appartements de 2 à 4 pièces, dont la moitié accessibles aux personnes handicapées,
- centre de balnéothérapie et de remise en forme avec piscine couverte de 240 m²,
- espace aquatique Aqualand couvert de 5 250 m², dont 2 900 m² de bassins pour adultes et juniors,
- parc de loisirs couvert pour enfants (650 m²).

Estimé, dans son ensemble, à 15 M€, le projet pourrait créer, à terme, une centaine d'emplois (en configuration maximale).

Aux côtés de la Région et de l'Union européenne, le Conseil général de l'Aube a voté le principe d'une subvention maximale de 600 000 €. Cette subvention sera versée par étapes, en fonction de l'avancement des travaux — et sous réserve du bouclage financier du dossier par l'investisseur.

Dès 2011, les travaux de voirie et de création du camping pourraient être lancés.

► Troyes, ville de congrès : « une ambition pour l'Aube » : partenariat confirmé pour poursuivre la rénovation du centre-ville

« Troyes, ville de congrès : une ambition pour l'Aube » Le slogan reste d'actualité... Autrement dit : ce qui est bon pour améliorer l'image et la notoriété l'attractivité de la ville centre, est aussi positif, par rebond, pour l'attractivité de tout le département....

Alors que le Conseil général s'apprête à construire le Centre des congrès de l'Aube, au cœur de la ville, c'est tout logiquement, donc, qu'il confirme son partenariat à la rénovation du centre de Troyes. Le Conseil général s'engage ainsi dans un 3^e programme pluriannuel de « requalification urbaine » aux côtés de la ville de Troyes.

Ce programme de 18,3 M€ de travaux TTC — auquel le Conseil général contribuera à hauteur de 3,82 M€, s'étalera sur 5 ans (2011-2015). Il comportera, entre autres :

- **l'ouverture du canal de la Haute-Seine** de la rue Passerat jusqu'au théâtre de Champagne – opération couplée avec la requalification des quais (en cours),
- **l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-ville**, couplé avec l'aménagement de l'axe Argence-République,
- **des aménagements rue de la Monnaie et rue Kléber.**

Pour mémoire, **le Conseil général de l'Aube a déjà contribué à hauteur de 8 millions d'euros, depuis 1999, aux opérations d'embellissement du centre ancien de la ville** : quartiers Saint-Urbain, Saint-Nizier, Vauluisant, Urbain IV, places Jean-Jaurès, du Marché-au-pain, de la Libération, pôle Argence, site du campus universitaire, jardin du musée Saint-Loup, boulevard Victor-Hugo et bd du 14-juillet, rues Pithou, Emile-Zola et rue de la Cité,

Sans oublier la rénovation de ses propres bâtiments : gendarmerie quai Dampierre, Hôtel-Dieu et ses grilles, bâtiments rues Emile-Zola, Charles-Gros, Georges-Clémenceau, etc.

► Enseignement supérieur : 8,3 M€ pour les futurs locaux de l'ESC Troyes Une extension-rénovation destinée à accompagner l'essor du groupe

En accordant 8,3 M€ à l'extension-rénovation des locaux de l'ESC Troyes, le Conseil général confirme son engagement aux côtés de cet établissement qui représente déjà près de 18 % des effectifs étudiants du Grand Troyes. Etablissement auquel il accorde par ailleurs une subvention de fonctionnement annuelle d'un million d'euros.

Porté par le Grand Troyes, le projet immobilier est estimé à 30 millions d'euros TTC. La CCITA (chambre de commerce et d'industrie) apporte 5 M€. Le reste est réparti entre : le Grand Troyes (8,4 M€), le Conseil général de l'Aube (8,3 M€) et la Région Champagne-Ardenne (8,3 M€).

L'opération consistera à :

1) Construire 5 500 m² de bâtiments pour agrandir le campus de l'avenue Brossolette à Troyes, siège de l'ESC. Construite à l'emplacement de l'usine voisine, cette partie neuve constituera le nouvel accueil du public. Elle accueillera également le pôle « formation continue », le pôle « encadrement pédagogique et recherche », ainsi que des locaux d'enseignement.

2) Rénover les 1 800 m² de locaux existants (datant de 1992 et réalisés, à l'époque, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général de l'Aube).

Les transformations prévues permettront, en particulier : la création de nouvelles salles d'enseignement et de travail (salle en gradins, salles de travail en groupes, etc.), l'agrandissement du restaurant sur un niveau, ainsi que l'aménagement de locaux dédiés à la vie associative. Les services administratifs non dédiés à l'accueil seront regroupés au 1^{er} étage. Quant à l'actuel hall d'accueil, il doit être entièrement réorganisé.

Ce projet immobilier est destiné à accompagner l'essor du groupe ESC-Troyes.

Celui-ci, rappelons-le, s'est doté, parallèlement, d'une **nouvelle gouvernance à travers l'association « Troyes Aube Formation » où les collectivités restent présentes, et qui :**

> est mieux adaptée aux exigences d'une grande école

(ouverture aux mondes économiques, académiques et de la recherche)

> doit permettre mobiliser de nouvelles sources de financement - publiques ou privées.

**Objectif : passer de 1 600 à 2 000 étudiants
pour renforcer la dimension de grande école**

Fondé en 1999, le groupe ESC Troyes est issu de l' ESC — Ecole supérieure de commerce de Troyes, créée 7 ans plus tôt. Il forme près de 1 500 étudiants de niveau bac à bac + 5, auxquels il propose 5 programmes de formation supérieure et 2 masters communs avec l'Université de technologie de Troyes. Avec l'ESAA (Ecole supérieure d'arts appliqués), qui l'a rejoint en 2004, il totalise 1 580 étudiants.

Plus jeune école supérieure de commerce de France, le groupe ESC Troyes figure néanmoins en bonne place dans les palmarès des établissements supérieurs de management en France. Son objectif est d'atteindre la taille critique d'une grande école (2 000 étudiants) afin de **diversifier encore son offre, tout en conservant son positionnement original (l'entrepreneuriat)**.

L'Aube, au quotidien

► Transports scolaires : l'optimisation des circuits de car à l'ordre du jour

Le Conseil général a décidé de prolonger d'un an le contrat qui le lie aux autocaristes chargés du transport scolaire. Avant de lancer une nouvelle mise en concurrence, il souhaite en effet achever le travail d'optimisation des circuits et des arrêts engagé en 2010, parallèlement au paiement de la carte d'accès au transport scolaire.

L'objectif est le même : rationaliser les coûts de ce service essentiel apporté aux familles (en ne prévoyant des cars et des arrêts que pour les jeunes qui empruntent *effectivement* le transport). Un nouvel appel d'offres sera ainsi lancé sur de nouvelles bases, début 2012, avec effet à la rentrée scolaire 2012/2013.

Réduction de 20 % sur le prix de la carte à partir du 3^e enfant

Le 16 mai, le Conseil général a décidé d'accorder une réduction de 20 % sur le prix de la carte d'accès au transport scolaire pour les familles inscrivant 3 enfants (ou plus) aux transports scolaires départementaux — et cela, pour l'ensemble des enfants des familles concernées.

Les tarifs de base pour l'année scolaire 2011/2012 sont identiques à ceux de l'année scolaire en cours. En tout état de cause, la somme demandée est loin d'atteindre le coût réel à la charge du Conseil général (830 € / élève, actuellement). Elle reste aussi sans commune mesure avec ce qui est demandé en ville et dans de très nombreux autres départements.

► Réseau de communication ANTARES : les sapeurs-pompiers vont passer à la technologie numérique terrestre

Le Conseil général va consacrer 726 400 € au nouveau système Antares dont doivent se doter les sapeurs-pompiers de l'Aube pour communiquer entre leurs véhicules de secours en mission et leur centre de traitement de l'alerte.

En se raccordant à Antares — réseau de communication développé par le ministère de l'Intérieur —, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) va quitter l'analogique pour la technologie numérique terrestre. D'où la nécessité de remplacer tous ses appareils radio et de se doter de nouveaux applicatifs informatiques de gestion. L'avantage sera double :

- interopérabilité de tous les services concourant à la sécurité civile (meilleure coordination en temps réel) ;
- amélioration de la sécurité des sapeurs-pompiers eux-mêmes (localisation GPS ; possibilité d'appel d'urgence).

L'Etat participe quant à lui à hauteur de 317 000 €

► Aérodrome de Brienne-le-Château : activité parachutisme maintenue Adaptation des locaux pour l'accueil de nouveaux occupants

Suite à la liquidation judiciaire du centre de parachutisme Paris/Île-de-France, le Conseil général adapte ses locaux afin de maintenir l'activité « parachutisme » sur l'aérodrome de Brienne-le-Château – en accueillant plusieurs sociétés.

Début avril, la société Aube parachutisme, dirigée par M. et M^{me} Perrot, deux grands sportifs du département, pris le relais. Parallèlement, le Conseil général a trouvé des locataires pour reprendre la salle de pliage et de réparation de parachutes ainsi que le restaurant et le camping de l'aérodrome.

La présence de plusieurs locataires, au lieu d'un seul jusqu'alors, nécessite quelque 30 000 € de frais d'adaptation pour, notamment, individualiser les réseaux électriques.